



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-44543>

Département(s) de publication : **29, 56**

Annonce n° **26-44543**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 24290076900124

**Ville :** CONCARNEAU

**Code postal :** 29900

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 29, 56

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://marches.megalix.bretagne.bzh/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=231888&orgAcronyme=a2p>

**Identifiant interne de la consultation :** 26-22-11\_TREGUNC

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** SERVICE COMMUN DE LA COMMANDE PUBLIQUE

**Adresse mail du contact :** marches@cca.bzh

**Numéro de téléphone du contact :** 330230970666

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes : Pièces de la candidature telles que prévues aux articles L.2142-1, R.2142-3, R.2142-4, R.2143-3 et R.2143-4 du Code de la Commande Publique : - Si la situation du candidat le justifie, la copie du ou des jugements prononçant le redressement judiciaire ; - Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager la société, si la personne signataire n'est pas le représentant légal de la société. - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner. - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles. - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin). - Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats : \* Certificats de qualifications professionnelles en cours de validité, qualifications FNTP ou autres, recouvrant la totalité des travaux et prestations à réaliser, pour répondre aux besoins du marché. Et en particulier les identifications Professionnelles suivantes de la FNTP ou équivalentes : - Série 51 - Construction en tranchée de réseaux d'eau, d'assainissement ; - IP 5113. \* Habilitation AIPR : Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux pour tous les intervenants. \* Attestations amiante sous-section 4.

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 05/06/2026 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Non

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Travaux de réseaux humides sur la commune de Trégunc : Opérations Rue de la Gare et Kergleuhan

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45232151

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Travaux de réseaux humides sur la commune de Trégunc : Opérations Rue de la Gare et Kergleuhan

**Lieu principal d'exécution du marché** : Pour le lot 1 - Rue de la Gare : Les emprises de l'opération sont situées sur la commune de Trégunc, au Sud du territoire communautaire, et plus précisément sur : - La rue des Pommiers (branchements AEP uniquement), - La rue de la Gare (AEP/EU/EP), - La rue Jacques Prévert (AEP/EU/EP). Pour le lot 2 - Kergleuhan et route de Névez : Les emprises de l'opération sont situées sur la commune de Trégunc, au Sud du territoire communautaire, et plus précisément sur : - Le secteur de Kergleuhan (AEP/EU/EP), - La route de Névez (EU).

**Durée du marché (en mois)** : 48

**La consultation comporte des tranches** : Oui

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Oui

## Section 5 - Lots

- **Description du lot** : LOT 1 : Rue de la Gare. Chaque lot fera l'objet d'un marché. Les candidats peuvent répondre à un lot ou à plusieurs lots, mais un même candidat ne pourra être titulaire à la fois du lot 1 et du lot 2. Un même candidat pourra donc se voir attribuer un nombre maximal de 1 lot. Si un candidat est classé premier pour les 2 lots, les modalités d'attribution des lots sont les suivantes : Le lot 1 est prioritaire et le candidat classé en 2ème position pour le lot 2 sera retenu. Pour le lot 1, il s'agit d'un marché ordinaire.

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal** : 45232151

**Lieu d'exécution du lot :** Pour le lot 1 - Rue de la Gare : Les emprises de l'opération sont situées sur la commune de Trégunc, au Sud du territoire communautaire, et plus précisément sur : - La rue des Pommiers (branchements AEP uniquement), - La rue de la Gare (AEP/EU/EP), - La rue Jacques Prévert (AEP/EU/EP).

- **Description du lot :** LOT 2 : Kergleuhan et route de Névez. Chaque lot fera l'objet d'un marché. Les candidats peuvent répondre à un lot ou à plusieurs lots, mais un même candidat ne pourra être titulaire à la fois du lot 1 et du lot 2. Un même candidat pourra donc se voir attribuer un nombre maximal de 1 lot. Si un candidat est classé premier pour les 2 lots, les modalités d'attribution des lots sont les suivantes : Le lot 1 est prioritaire et le candidat classé en 2ème position pour le lot 2 sera retenu. Pour le lot 2, le marché à tranches sera conclu en application des articles R.2113-4 à R.2113-6 du Code de la Commande Publique. La répartition par tranche est la suivante : TF - Tranche Ferme : Kergleuhan et route de Névez : Travaux sur les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, et d'adduction d'eau potable. TO1 -Tranche Optionnelle 1 : Kergleuhan : Réalisation de réseaux d'eaux pluviales complémentaires.

**Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 45232151

**Lieu d'exécution du lot :** Pour le lot 2 - Kergleuhan et route de Névez : Les emprises de l'opération sont situées sur la commune de Trégunc, au Sud du territoire communautaire, et plus précisément sur : - Le secteur de Kergleuhan (AEP/EU/EP), - La route de Névez (EU).

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Variantes libres pour les 2 lots Les candidats doivent présenter une offre entièrement conforme au cahier des charges (solution de base). Ils peuvent également présenter, conformément aux articles R.2151-8 à R.2151-11 du Code de la Commande Publique, une offre comportant des variantes pour les lots suivants : Éléments sur lesquels peuvent être faites des propositions de variantes libres. Lot 1 : Techniques de pose et matériaux Lot 2 : Techniques de pose pour la Tranche Ferme ; Techniques de pose et matériaux pour la Tranche Optionnelle. Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental dont le détail est indiqué dans le CCAP comme suit : « Mesures en faveur de l'environnement et de la tranquillité du voisinage ». Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges. Les titulaires devront mettre en oeuvre tous les moyens dont ils disposent pour respecter ces objectifs de développement durable dans le cadre de l'exécution des prestations. La durée des marchés, est de 2 ans à compter de leur notification, et s'achève par la réalisation des travaux et le règlement du solde financier. L'exécution des marchés débute à compter de la date de notification du contrat. L'exécution des travaux débute, à compter de la notification du marché pour le lot 1 et à chaque tranche pour le lot 2 à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux. Délai global d'exécution des prestations. La durée d'exécution propre à chaque lot est de : LOT 1 : 5 mois à partir de septembre 2026. LOT 2 : 6 mois pour la Tranche Ferme à partir de Septembre 2026. Pour la Tranche Optionnelle 1 à partir de Septembre 2026. Une période de préparation de 1 mois est comprise à la durée d'exécution pour chacun des lots. L'exécution des travaux débute à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer l'exécution des prestations. Le calendrier détaillé d'exécution est élaboré par le titulaire de chacun des lots. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : 1-Valeur technique (jugée au regard du mémoire technique justificatif qui devra développer les sous-critères ci-dessous et suivant les stipulations du CCTP) : 55 %. Voir détails des sous-critères au RC. 2-Prix des prestations apprécié sur la base du montant du DQE en Euros TTC: 40%. 3-Mesures en faveur de l'environnement et de la tranquillité du voisinage : 5%. L'absence de mémoire technique dans le dossier remis par le candidat rendra l'offre irrégulière.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/05/2026